

sur la rivière (qui est la Saône, comme on sait). Le lieutenant des gardes du corps qui avait la charge de sa personne l'ayant prié de ne pas sortir de la grande salle, il dit : « Eh bien ! il faut donc demeurer ici. » — Il s'y pourmena à grands pas, soupirant quelquefois et levant les yeux en haut.



DE THOU.

« Environ les neuf heures, M. le chancelier envoya le chevalier du guet quérir M. de Thou, au mesme château de Pierre-Scize et dans le mesme carrosse de louage. Pendant quoy M. le Grand (1) estant une seconde fois appelé pour entrer devant les juges, il dit : « Mon Dieu ! ne sera-ce jamais fait ? » — Quand il en sortit, il

(1) C'était ainsi qu'on désignait Cinq-Mars, qui, entre autres dignités, était, comme on sait, revêtu de celle de grand écuyer de France.